

# **La direction de GRDF joue la carte judiciaire contre la grève de la faim**

mercredi 30 décembre 2009, par [SCHMITT Mathieu](#) (Date de rédaction antérieure : 29 décembre 2009).

**La direction de la filiale distribution de GDF-Suez refuse toujours de réintégrer Nordine Mahroug, licencié le 15 décembre pour « faute professionnelle », et ne propose que des mesures d'accompagnement du licenciement, ce que rejettent les grévistes de la faim. Comme elle engage une procédure judiciaire, un rassemblement est prévu ce mercredi matin devant le Palais de justice de Paris.**

« *Ce n'était pas une réunion de négociation, c'était une sorte d'objet hybride.* » La colère de Yann Cochin, responsable de SUD-Energie en grève de la faim depuis seize jours, est à la hauteur de la déception des syndicats, après la réunion avec la direction de GRDF, mardi 29 décembre après-midi. Sur la revendication principale, aucun changement. La direction refuse toujours de réintégrer Nordine Mahroug, licencié le 15 décembre pour son implication, selon les syndicats, dans le vaste mouvement de grève du printemps dernier. Y compris si la réintégration s'effectue dans le cadre d'une mutation sur une autre structure. Le même type d'offres que celles avancées lors des trois réunions précédentes est donc revenu sur la table, à savoir l'accompagnement du licenciement de l'agent GRDF : possibilité de garder l'appartement qu'il occupe jusqu'à la fin de la trêve hivernale, financement d'une formation (« pas plus de trois semaines ») et recours à un cabinet d'aide à la recherche d'un emploi.

Côté syndicats ce mardi, SUD et la CGT - la CFTC et la CFDT s'excusant (période de congés) ; côté direction, une personne de la direction régionale et la directrice de l'Unité réseau gaz (URG) Paris, situé rue Pétrelle, où Yann Cochin et Nordine Mahroug se retrouvent coupés du monde dans le local syndical, avec qui les discussions n'ont pas avancé d'un iota ces quinze derniers jours. L'intervention de cette directrice a d'emblée crispé les syndicats, l'espoir né de la réunion résidant dans le fait de passer à un échelon supérieur de la hiérarchie.

Pour Anne Debrégeas, porte-parole de SUD-Energie, c'est donc « *toujours la même chose et rien ne bouge* » (lire le communiqué). « *Ils ont lourdement insisté sur le « problème » de l'occupation du local syndical* », poursuit-elle. Une question qui tient particulièrement à cœur à la direction, pour deux raisons. D'abord, parce qu'elle assure que « *la priorité, c'est la santé de M. Cochin* ». Ensuite, parce qu'elle souhaite mettre fin à une « *occupation non autorisée* » impliquant des personnes extérieures à l'entreprise. « *On s'est vu contraints d'entamer une procédure judiciaire, mais on souhaite ne pas avoir recours à une décision de justice* », assure-t-on à GRDF. En attendant, c'est bien au Palais de justice de Paris que l'affaire se poursuit ce mercredi matin. Les syndicats appellent à un rassemblement de soutien dès 9 heures.

**mardi 29 décembre 2009**

---

## **Lueur d'espoir pour les grévistes de la faim de GRDF**

La direction régionale de GRDF reçoit cet après-midi l'intersyndicale, alors que deux syndicalistes de SUD-Energie entrent dans leur 16<sup>e</sup> jour de grève de la faim pour réclamer la réintégration de Nordine Mahroug, injustement licencié à leurs yeux.

Cela ressemble à une lumière au bout du tunnel. Hier, la direction régionale de GRDF (la filiale distribution de GDF) a annoncé qu'elle rencontrerait cet après-midi à 16 heures une délégation de l'intersyndicale (CGT-SUD-CFTC-CFDT-FO), pour trouver une issue à la grève de la faim que suivent deux responsables de SUD-Energie, Yann Cochin et René-Michel Millambourg, depuis le 14 décembre, rue Pétrelle et face au siège social de GRDF (Paris 9<sup>e</sup>).

Enjeu des discussions : la réintégration de Nordine Mahroug, agent gazier du site de la rue Pétrelle licencié pour « faute professionnelle » le 14 décembre. Selon René-Michel Millambourg, qui l'a défendu au conseil de discipline, « son dossier est monté de toutes pièces ». Le licenciement de Nordine Mahroug, père de deux enfants, implique la perte du logement qu'il habite. Ce cas, qui rappelle celui de Rodolphe Barres, à Toulouse, est lié selon les syndicats à une vague de sanctions qui toucherait près de 240 agents, impliqués à des degrés divers dans la grève d'avril-mai à ERDF-GRDF.

Outre la réintégration de Nordine Mahroug, Yann Cochin et René-Michel Millambourg réclament « la levée des sanctions » à l'encontre des grévistes du printemps dernier. Mais le déblocage de la situation pourrait être permis par la réintégration de Nordine Mahroug, que la direction muterait dans une autre structure du groupe en Ile-de-France.

Le temps est désormais compté et les deux grévistes mettent leur santé en péril. Yann Cochin m'a semblé, lundi 28 décembre, nettement affaibli (lire le bulletin de santé des docteurs Lecoin et Silberstein). Un autre gréviste de la faim a arrêté le mouvement. Aujourd'hui, la direction fait un geste d'ouverture, mais rendez-vous est pris demain matin au tribunal de grande instance de Paris, car elle assigne toujours en justice les grévistes de la faim afin qu'ils soient expulsés du local de la rue Pétrelle. Ce qui fait douter René-Michel Millambourg quant à l'issue de la réunion.

**lundi 28 décembre 2009**

---

**P.-S.**

\* Publié par Mathieu Schmitt :

<http://unjournalistelibre.blogspot.com/>